

173^e session du Synode

DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE

DU CANTON DE NEUCHATEL

Mercredi 26 août 2015

Salle du Grand-Conseil, Neuchâtel

PROCES-VERBAL

PRESIDENCE M. Christian Miaz, président du Conseil synodal pour les points 1 à 3 puis dès le point 4, le président nouvellement élu M. Yves Bourquin

VICE-PRESIDENCE Dès le point 4, la vice-présidente nouvellement élue Mme Françoise Ducommun

Le président salue officiellement la présence de :

Monsieur Gottfried Locher, Président de la FEPS

Monsieur Xavier Paillard, Président du Conseil exécutif de la CER et Président du Conseil synodal de l'Eglise vaudoise

Monsieur Joël Pinto, Président de la COTEC

Père Marius Manea de l'Eglise orthodoxe

Monsieur Gabriel Bader, ancien président du Conseil synodal

Monsieur Jean-Jacques Beljean, ancien président du Conseil synodal

Monsieur Felix Moser, Professeur de théologie

La presse : Madame Anne Duret, chargée de communication de la FEPS, Monsieur Joël Burri, rédacteur responsable de Protestinfo, Monsieur Nicolas Bringolf, journaliste à la VP.

45 députés et 6 députés avec voix consultative ont été convoqués : 41 députés et suppléants sont présents.

Ouverture de la session

1. A 14h **le président du Conseil synodal Christian Miaz** ouvre la 173^e session du Synode. Il donne quelques explications sur le déroulement de la session.

Le pasteur Pascal Wurz, paroisse des Hautes-Joux, prie pour le bon déroulement de la session.

2. Validations des élections des députés au Synode et de leurs suppléants :

Le président du Conseil synodal passe en revue les différentes paroisses, communautés et autres Eglises.

Neuchâtel: Allemann Christophe (s), Bosshard Catherine, Collaud Delphine, Donati Mireille (s), Humbert Claire, Peter Yvan, Schubert Florian, Wong Martine (s)

Entre-2-Lacs : Betché Zachée, Gauchat Jacqueline, Morata Philippe, Pagnamenta Raoul, Robert Johann, Sandoz Nicole, Winz Yasmine (s), Wirth Morgane (s), Wirth Didier (s)

La Côte : Mabongo Daniel, Widmer Laurent-Philippe, Schlaeppy Martine (s)

La BARC : Aubert Natacha (s), Auvinet Sylvane (s), Denis Pierre-Laurent, Gritti Geiser Bénédicte, Hammann Frédéric (s), Jakob Frédéric, Kùpfer Philippe

Joran: Allisson Jean-Claude (s), Bourquin Yves, Conne Sandra, de Reynier Gilles, Friedli Diane (s)

Val-de-Travers : Allisson David, Isler Anne-Pascale, Jan Chabloz Dominique, Robert Christen Christine (s), Schlüter Patrick, Schlüter Séverine (s)

Val-de-Ruz : Barbezat Jean-Claude, Beljean Fidèle (s), Cuche Fuchs Francine, Durand Jean-Marc, Garraud Thomas Yvena, Leuenberger Antoine, Mussard Jocelyne (s), Schneeberger Miriame

Les Hautes Joux : Phildius Karin, Wurz Pascal

La Chaux-de-Fonds : Berger Esther, Buehler Julien, Dakouri Laurent, Ducommun Françoise, Frùtschi-Mascher Véronique, Leibundgut Paul-André, Müller Renner Elisabeth, Nouis Martin (s), Phébade Christine, Rochat Nicole (s), Wehrli Dominique

Communautés reconnues

- **Don Camillo** : Bertschi Marianne (s), Weiss Barbara

- **Grandchamp** : Sœur Pascale, Sœur Anne-Emmanuelle (s)

Délégués d'autres églises ou communautés (avec voix consultative)

- **Eglise catholique romaine** : Marville Vincent, Zwygart Laura

- **Eglise catholique chrétienne** : Schetty Françoise

- **Armée du Salut** : Houmard Timothée

- **Eglise méthodiste** : -

- **Eglise protestante unie de France** : Seyboldt Emmanuelle

- **Fédération Evangélique Neuchâteloise** : Favre Olivier

(s) = suppléant

Le président du Conseil synodal informe que la validation se fera à main levée pour l'ensemble des députés.

❖ Vote : validation acceptée à l'unanimité

Le président du Conseil synodal explique qu'avec l'ancien bureau, nous proposons que les élections se fassent par bloc. Il y aura trois temps.

Le premier concerne le bureau du Synode.

Le président du Conseil exécutif de la CER, Xavier Paillard, interviendra et pendant sa présentation, aura lieu le dépouillement des votes.

Le deuxième temps concerne le Conseil synodal. Pendant la pause aura lieu le dépouillement.

Le troisième temps concerne les différentes commissions élues par le Synode.

Le président du Conseil de la FEPS, Gottfried Locher, interviendra à son tour et pendant sa présentation aura lieu le dépouillement des votes.

Selon le règlement, les élections se font en deux tours si la majorité absolue n'est pas obtenue lors du premier tour. Si un deuxième tour est nécessaire, c'est à la majorité relative et il se fera après les interventions et la pause.

Je tiens à remercier chacune et chacun de vous pour votre engagement de députés. Il est important, car vous êtes l'autorité qui donne la ligne dans laquelle notre Eglise s'engage. Le Conseil synodal a un pouvoir important de gestion et de proposition, mais il dépend de vous pour la direction.

Comme vous avez pu le voir dans la liste, plusieurs Eglises ont des députés à voix consultative : Eglise catholique romaine, Eglise catholique chrétienne, Armée du Salut, Eglise protestante unie de France, Fédération Evangélique Neuchâteloise. Nous les remercions aussi de leur présence et de leur apport. Merci aux différentes personnes invitées et déjà présentes maintenant. D'autres invités nous rejoindront au courant de la session et pour le culte. Ils seront officiellement salués lors du culte.

3. Elections du Bureau du Synode (R.G. art. 24 et 83)

Le président du Conseil synodal indique que le vote se fera à bulletin nominal pour le président et la vice-présidente et à bulletin secret multinomial pour les assesseurs et la secrétaire.

Pour la présidence du bureau, il n'y a qu'une seule candidature, celle du pasteur Yves Bourquin.

Mme Esther Berger, secrétaire du bureau du Synode, présente la candidature du pasteur Yves Bourquin comme nouveau président du Synode

Mesdames messieurs les députés, au nom de « l'ancien bureau » du synode j'ai l'honneur de vous présenter la candidature de M. Yves Bourquin à la présidence de notre Synode.

Vous avez reçu une biographie de notre ami Yves, je ne vais donc pas vous refaire son curriculum vitae.

Les richesses d'Yves sont nombreuses, nous avons eu l'occasion en synode de vivre plusieurs cultes présidés par lui ces dernières années – et lors de notre dernier synode à Vaumarcus, il nous a fait voyager entre l'évangile et les Fables de la Fontaine. Les retournements de situation qu'il nous y a fait vivre ont été rafraichissants.

Je dirais d'Yves que c'est un personnage !

Je l'ai rencontré lors de sa suffragance à la Chaux-de-Fonds où il m'a été donné de découvrir un homme de contact, à l'aise tant avec les jeunes du caté, qu'avec les familles et les personnes plus âgées. Il sait mettre des mots simples sur des idées ou des concepts, qui peuvent paraître inabordables ; sa connaissance des religions, des spiritualités et son ancrage profond dans la foi chrétienne lui donnent une assise stable pour poser les questions fondamentales de la vie tout en donnant des pistes de recherches enrichissantes.

Son humour va de pair avec son amour, sa perspicacité va de pair avec l'efficacité et son éloquence va de pair avec son intelligence.

Les paroles et avis d'Yves sont toujours pleins d'à propos !

Son dynamisme et son engagement dans les paroisses où il est passé tout comme sa personnalité ont marqué les personnes et les réflexions.

De ce que j'ai vu de son engagement dans L'EREN et en particulier dans le cadre synodal et cantonal, je peux dire qu'il a une vision pour l'EREN ! Celle d'une église qui est en marche, ensemble.

De nos discussions j'ai pu retenir son souhait de vivre dans une Église où chacun à sa place et est conscient de la dimension paroissiale mais aussi cantonale de notre Église.

Son ouverture au dialogue le pousse à être un facilitateur de parole et le bureau de la dernière législature peut témoigner du souci qu'Yves porte à ce que nos débats soient cordiaux mais aussi vrais, que soient comprises et respectées les règles, mais surtout que les avis puissent être exprimés et entendus. Son souci de l'institution est ancré dans son souci des personnes. Son dynamisme, sa perspicacité et son souci d'unité seront des atouts pour que nos discussions soient empreintes de respect, de profondeur mais aussi d'efficacité.

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres que le bureau du synode de la législature qui se termine vous encourage à élire le pasteur Yves Bourquin à la présidence de notre assemblée !

M. Yves Bourquin présente sa candidature

Mesdames et messieurs les députés, chers amis, un certains nombres d'entre vous me connaissent. Je suis pasteur à Bevaix dans la paroisse du Joran, et savent que j'aime mon Eglise et j'aime son Synode. J'aime son ambiance. J'aime sa convivialité. J'aime la passion de ses débats et j'aime aussi sincèrement les personnes qui le composent, leur diversité et je dois dire que j'admire l'engagement que tous y mettent. Bien sûr je suis aussi au service de la mission de l'Eglise et dans ce service j'admire la vivacité de notre parlement d'Eglise. Je l'admire, ça se voit, notre parlement cherche la voie juste pour avancer ensemble, pour être synode au sens premier du terme. Alors voilà, après 5 ans à débattre, à argumenter, à me battre parfois pour convaincre même, 5 ans où j'ai pris énormément de plaisir et pour cette 2^e réélection, donc normalement mon dernier mandat, j'ai souhaité voir le Synode sous un autre angle au sens littéral. Je crois que je connais bien notre institution, notre Eglise, sa constitution, son règlement général. Je connais je crois bien les usages de notre parlement, ses règles, ses procédures. Alors si vous m'éliez comme Président du Synode, je m'efforcerai non seulement de bien conduire les sessions, en essayant d'arriver au bout de l'ordre du jour avec moins de 2 heures de retard, mais surtout c'est vrai, je m'efforcerai d'être à l'écoute de vous autres, à l'écoute de ce qui se dit peut-être même derrière les mots qui sont proclamés pour sentir et identifier le chemin synodal qui se dessine derrière tout débat d'opinion. Parfois les lourdeurs de la procédure deviennent un frein et la sérénité des débats se trouve préteritée, alors dans ce cas, sans être un magicien, j'essaierai de faire de mon mieux avec les usages de notre parlement. J'entends donc devenir un Président actif, voire proactif. Dans les limites de mes prérogatives bien sûr mais peut-être à l'occasion vous me verrez faire des propositions pour que les débats avancent, se dénouent, ou mènent à un consensus. Je le ferai du mieux que je peux. Je soignerai aussi le travail de préparation et de suivi que mettra le bureau du Synode avec mon équipe et avec le Conseil synodal et les commissions parce que je suis convaincu qu'en préparant vraiment sérieusement les choses, on peut gagner en qualité lors du parlement, lors du débat. Donc mon but est celui-ci : faire en sorte par une bonne préparation et une bonne direction que le Synode puisse remplir sa tâche efficacement et en toute sérénité et que les membres y trouvent sens, plaisir et satisfaction.

Le président du Conseil synodal remercie Yves Bourquin et demande aux députés s'ils ont des questions à lui poser. Aucune question. Il informe que les députés vont donc élire le président du bureau du Synode. Il rappelle qu'un bulletin est considéré comme nul s'il contient plus de nom que de poste à repourvoir et s'il contient des injures.

Président	voix	élu
Monsieur Yves Bourquin	40	oui
Vice-Président(e)	voix	élu
Madame Françoise Ducommun	40	oui
Secrétaire	voix	élu
Madame Esther Berger	40	oui
Assesseurs laïcs (2)	voix	élu
Monsieur Philippe Küpfer	40	oui
Monsieur Yvan Peter	40	oui
Assesseeur ministre (1) vacant	voix	élu
<i>vacant</i>		

Le président du Conseil synodal cède la place au président du bureau du Synode nouvellement élu et lui souhaite beaucoup de plaisir et de joie dans ce poste.

M. Yves Bourquin prend la parole

En mon nom et en celui du nouveau bureau du Synode, je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez en nous ayant élus aujourd'hui. Merci beaucoup.

Je reprends la présidence du Synode. Etant donné que c'est la première fois, j'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur de quelques petits bégaiements éventuels. Je rappelle que ce synode est relayé sur tweeter. Etant donné que nos débats sont publics, nos décisions le sont également, alors certains au-delà du net seront heureux de connaître notre avis.

4. Election du Conseil synodal (Constitution art. 32 - R.G. art. 10 et 83)

Le président poursuit en disant que sans plus attendre nous allons passer au deuxième bloc d'élections, à savoir l'élection du Conseil synodal. Pour rappel le Conseil synodal est le pouvoir exécutif de notre Eglise et est responsable de l'administration générale de l'EREN. 7 membres y ont place. Il y a 1 poste vacant. Le Président est un pasteur et c'est le seul qui est engagé à plein temps.

M. Christian Miaz présente sa candidature

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, cherEs amiEs, les membres du Conseil synodal se présentent à la réélection. Nous souhaitons poursuivre l'effort entrepris ces deux dernières années. Les expériences de direction et de gestion ont enrichi notre équipe et l'ont fait grandir.

On devient président du jour au lendemain. Il faut en prendre possession et se donner les moyens pour habiter la fonction en se laissant conseiller et coacher. J'aimerais souligner quelques traits du rôle du président. Le président, avec le Conseil synodal, a le souci de l'ensemble de l'institution. Les paroisses et les services cantonaux sont les structures que notre Eglise s'est donnée pour assumer sa mission : être Eglise de Jésus-Christ en terre neuchâteloise. L'équilibre, entre ces deux structures, est essentiel au témoignage de notre Eglise dans la société. Le président, avec le Conseil synodal, a la charge de donner une ligne à sa gestion ecclésiale de l'administration de l'EREN. Cette ligne s'inscrit à la suite du travail des Conseils synodaux précédents. Certes elle évolue, s'adapte et prend les couleurs des personnes qui l'assument.

Pour le Conseil synodal actuel, cette ligne se caractérise par la recherche

- de l'équilibre financier
- de la valorisation des biens immobiliers
- du maintien des conditions actuelles de travail des employEs
- du retour d'une administration accueillante et performante au service des paroisses, des permanentEs, des membres de l'Eglise et des autres partenaires.

Une mission est spécifiquement attribuée au président du Conseil synodal : le maintien de l'unité et la paix dans l'Eglise. Depuis toujours les contacts avec les paroisses ont été importants, soit par des visites, soit par des rencontres de travail entre les présidents des Conseils paroissiaux et le président du Conseil synodal. Ces liens sont à la base de la paix et de l'unité de l'Eglise. C'est dans cette proximité et le dialogue entre paroisses et Conseil synodal que les options et décisions prises par le Synode pourront trouver l'adhésion la plus large dans leur mise en pratique. Le dialogue et la concertation sont donc les ciments de l'unité et la paix dans l'Eglise.

La proximité est aussi nécessaire avec les services cantonaux. Même si les liens sont différents d'avec les paroisses, le soin porté au dialogue ne pourra que renforcer l'unité et la paix de l'Eglise. La proximité et le dialogue avec les partenaires ecclésiaux, politiques et sociaux restent importants, car ils font partie de la responsabilité d'une Eglise historique et reconnue d'intérêt publique. Le développement du dialogue et de la communication avec les paroisses, les services cantonaux, les partenaires ecclésiaux, politiques et sociaux est une priorité pour moi, comme pour le Conseil synodal.

Je qualifierai ma vision ecclésiale de l'EREN au moyen de trois adjectifs "souple, dynamique et joyeuse".

"L'EREN : une Eglise souple, dynamique et joyeuse, pouvant s'adapter à l'évolution de la société, dans le but de continuer à témoigner de sa foi en Christ et s'engager dans des actions diaconales".

Notre Eglise a besoin

- de souplesse et de dynamisme afin de pouvoir répondre aux besoins et aux attentes des gens. Si la paroisse reste la structure de base, il faut la faire évoluer vers plus de souplesse et de réactivité. Le rapport du Conseil synodal sur la vie communautaire en 2013 parlait de recentrer les activités paroissiales. Recentrer les activités, c'est oser faire des choix, laisser tomber ce qui ne répond plus, chercher de nouvelles manières d'être Eglise auprès des gens et se donner les moyens de les réaliser. Il y a là un fort potentiel de dynamisme et de créativité pour les membres et les permanentEs de notre Eglise. Mais encore faut-il leur laisser une place dans les tâches quotidiennes des paroisses et des permanentEs. L'Evangile est vivant, par conséquent créatif, dynamique: à notre tour, en tant qu'Eglise du Christ, à être une EREN vivante, et par conséquent aussi créative et dynamique.

Notre Eglise a besoin

- de joie, afin de donner envie. La joie est essentielle. Elle est communicative. Elle attire. Je suis un chrétien heureux. Je suis un réformé heureux. Je rayonne. La fragilité des ressources financières et humaines de notre Eglise plombe souvent le rayonnement de notre joie. Il est vital de retrouver cette joie à tous les niveaux de notre Eglise. Depuis de nombreuses années, l'EREN gère le changement. Avec la diminution des rentrées financières, des postes, l'EREN a dû changer, s'adapter. Les efforts demandés aux permanentEs, aux paroisses et aux services cantonaux ont été importants et parfois usants. Si cet effort pour garder un équilibre financier doit se poursuivre, l'EREN se doit aussi de trouver un chemin pour être heureuse et rire. "Souple, dynamique, joyeuse" : trois adjectifs pour qualifier ma vision ecclésiale de l'EREN.

C'est donc dans cette direction que je souhaite vous entraîner.

Pourtant il s'agira de construire ensemble une vision partagée de notre Eglise. En effet une vision d'Eglise ne peut jamais être celle d'un seul individu. Une vision d'Eglise ne peut être que partagée, sinon cette Eglise est celle d'une seule personne. L'individu peut donner des impulsions, susciter une direction, insuffler ses aspirations et ses désirs, mais à un moment donné, si cette vision veut devenir et être vision de l'EREN, c'est au Synode de construire cette vision. C'est seulement ainsi qu'elle deviendra et sera la vision partagée de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Neuchâtel.

Notre Eglise gère le changement depuis plus de 20 ans : le travail en colloque, le regroupement des paroisses (passage de 52 à 9), la création des services cantonaux, la mise en place des postes de responsables, etc. A chaque changement, chaque adaptation, des réflexions ont été faites en lien avec l'évolution de notre Eglise. Il suffit de lire les rapports sur le nouvel élan de vie, EREN 2003, Visions prospectives I et II.

Aujourd'hui, je crois que notre Eglise doit prendre le temps d'une réflexion fondamentale. Il s'agit de reprendre l'ensemble de ses réflexions et les articuler autour des questions ecclésiologiques de notre identité d'Eglise évangélique réformée au XXIème siècle. Le groupe de travail sur la révision de la Constitution a proposé au Conseil synodal de prendre le temps de la réflexion sur les thèmes :

1. la confession de foi
2. la qualité de membres
3. l'autorité dans l'Eglise
4. la vie communautaire
5. le ministère de l'Eglise et les ministères dans l'Eglise

J'y ajouterai un sixième : la mission de l'Eglise, y compris la mission de la paroisse et la mission des services cantonaux.

Cette réflexion fondamentale permettra à notre Eglise de se positionner dans la société avec confiance.

Dimanche dernier, lors du culte à Serrières, ma collègue pasteure Ysabelle de Salis, a prêché sur le texte de Marthe et Marie. Elle a rappelé ces deux axes de notre Eglise : action et méditation, service et écoute. Ces deux mouvements se nourrissent l'un l'autre. L'action et l'écoute ne s'opposent pas mais se complètent et procurent du dynamisme et de la joie. Ces paroles ont résonné en moi et ont rejoint mes réflexions pour notre Eglise.

Il faut oser prendre le temps de la méditation, de la réflexion

- sur ce que veut être notre Eglise
- sur ce qu'elle veut dire au monde
- sur comment elle veut être présente dans le service à la société

à la suite des 6 axes que j'ai repris du groupe de travail sur la révision de la Constitution.

Ce temps de réflexion devrait s'inscrire dans une perspective concrète et ne pas rester une réflexion abstraite. Cette perspective concrète est celle de la révision partielle ou complète de la Constitution et du Règlement général. Ces deux textes règlementent la vie de notre institution et sont sur de nombreux points obsolètes. C'est donc l'occasion d'inscrire cette réflexion fondamentale dans ces deux textes législatifs et permettre à notre Eglise de construire un cadre qui lui permette d'être souple, dynamique et joyeuse.

Une telle entreprise de réflexion et de mise à jour ne peut se construire qu'avec le Synode, comme cela s'est fait par le passé en 1980 lors de la première révision de la Constitution.

Le Conseil synodal présentera ce projet, sa planification et l'implication du Synode d'ici décembre 2015 ou juin 2016.

Frères et sœurs en Christ, Ysabelle de Salis avait utilisé au début du culte, une prière de Thomas Merton, prière de confiance et d'humilité, que je commente brièvement avant de la dire.

Nous sommes en route, sans connaître à l'avance son aboutissement, mais en connaissant nos limites et nos faiblesses. Nous sommes engagés sur cette route, car nous avons mis notre confiance en Dieu et Dieu a confiance en nous. C'est une grande responsabilité que l'Assemblée générale de l'Eglise vous a donnée en vous élisant députés au Synode.

Ce sera aussi une grande responsabilité que vous allez nous donner, à nous Conseil synodal, en nous élisant. La confiance et l'humilité en Christ sont aussi une source de force et de joie pour vous Synode et pour nous Conseil synodal car elles nous rappellent que nous ne sommes pas seuls : Il sera avec nous, peut-être pas toujours comme nous le voulons, le désirons, mais comme Lui le veut et le désire. Nous avons à mettre toutes nos compétences à son service et nous laisser porter par lui dans sa joie et sa reconnaissance.

Le "je" de la prière n'est pas seulement un "je" individuel, il peut aussi être celui d'un groupe et d'une institution : Conseil synodal, Synode, Eglise.

Prions avec Thomas Merton, dont j'ai légèrement adapté le texte :

"Seigneur mon Dieu, je suis en route. Je ne peux pas prévoir avec certitude où elle aboutira.

Je ne me connais pas vraiment moi-même et si je crois sincèrement suivre ta volonté, cela ne veut pas dire que je m'y conforme. Je crois cependant que mon désir de te plaire, te plaît. J'espère avoir ce désir au cœur en tout ce que je fais et ne jamais rien faire à l'avenir sans ce désir.

En agissant ainsi, je sais que tu me conduiras sur la bonne voie même si je ne la connais pas moi-même. Je te ferai donc confiance même quand j'aurai l'impression que je me suis perdu. Je n'aurai aucune crainte car tu es toujours devant moi et jamais tu ne me laisseras seul dans le péril. Amen

Le président remercie Christian Miaz et rappelle aux députés qu'ils peuvent prendre la parole et poser des questions. Aucune question. Il informe que les députés vont donc passer à son élection. Il s'agit d'une élection unique nominale. La majorité absolue est de 22 voix pour le premier tour.

M. Pierre Bonanomi présente sa candidature

Pourquoi un ingénieur retraité qui a passé 8 ans au Conseil synodal est-il toujours motivé pour son job ? Si le travail de référent des finances et de l'administration était un long fleuve tranquille, la motivation viendrait du confort de la fonction. Mais vous le savez bien, la réalité est tout autre. Le Conseil synodal et le secrétariat général sont des lieux très dynamiques et tout sauf reposants. Ce qui me motive particulièrement, c'est une tâche permanente d'optimiser les revenus de l'EREN. Les recettes financières sont déterminantes pour déployer les activités dans le canton, que cela soit comme ministre dans les paroisses ou comme permanents actifs dans tous les autres lieux où nous sommes présents. Mes tâches sont très variées et la créativité dans ce domaine porte des fruits. La responsabilité et le travail que nous partageons tous ensemble au sein du Conseil synodal sont une motivation supplémentaire. C'est donc avec plaisir que je me porte candidat pour une 3^e législature.

M. Adrien Bridel présente sa candidature

Mesdames, messieurs, Cette forme de christianisme que l'on nomme protestante ou réformée m'intrigue de plus en plus. Actuellement le protestantisme je baigne dedans jusqu'au cou, dans et hors EREN, et ne cesse de m'émerveiller sur son extraordinaire richesse, en premier lieu au travers des siècles, mais aussi dans les formidables potentialités qu'il recèle toujours...

C'est là ma première source de motivation, cette formidable vitalité qui, tel un organisme mutagène n'a cessé de se transformer au cours de son existence, et qui, j'en suis persuadé, continuera de le faire à l'avenir.

Je vais me permettre ici une analogie. J'écoute beaucoup de musique, et je me dis souvent que tel album, tel disque est bien mais qu'en live c'est encore mieux ! Et bien dans ce qui motive mon engagement dans l'EREN, c'est assez semblable : les albums, les disques de Calvin et Luther sont franchement excellents mais là où ça déchire le plus (si vous me passez l'expression) ça reste en concert !

Mais ce qui constitue le cœur de ma motivation, c'est ce dont cette musique parle : une bande de modestes galiléens qui ont choisi de suivre Celui qui s'est révélé être infiniment plus qu'un simple juif marginal comme le croyaient une bonne partie de ses contemporains. Car nous sommes la continuité de cette modeste bande, à notre façon et avec nos frères et sœurs des autres confessions ; et là je ne connais pas de motivation plus grande !

M. Jean-Philippe Calame présente sa candidature

Chers frères et sœurs députés, lors de mon élection au Conseil synodal en juin 2013, j'avais exprimé ma motivation prioritaire à soutenir la dimension pastorale de la mission du Conseil synodal. Je souhaitais que le Conseil synodal contribue à nourrir une culture de la rencontre, de la confiance, avec des relations directes et simples dans l'espérance d'un accueil et d'une estime réciproques. Après la courte et intense expérience des deux années qui viennent de s'écouler, je mesure l'importance de cette orientation, je sais davantage l'engagement qu'elle exige et les obstacles qui ne manquent pas, et je me réjouis du climat de collaboration qui domine dans les relations entre les paroisses, le Synode et le Conseil synodal.

J'ai un intérêt marqué pour le très remarquable travail déjà accompli par le groupe Evangélisation qui aidera l'EREN à passer en mode évangelisation. En situation de minorité, l'Eglise ne faiblira pas dans son rayonnement si elle précise et clarifie son témoignage.

En tant que référent du Conseil synodal pour les Services cantonaux, j'ai également le privilège de connaître de près le sérieux et la générosité des missions accomplies par les diverses aumôneries (Université, homes et hôpitaux, prisons, aumôneries auprès des requérants d'asile et aumôneries de rue, service de formation). Plus d'une vingtaine de professionnels et leur responsable déploient un haut niveau de compétence et traduisent en actes et présences l'amour de Jésus-Christ.

La créativité du service de communication, les collaborations œcuméniques, par exemple dans la formation et la régénération du bénévolat, l'inlassable travail des acteurs dans les secteurs des finances, de la comptabilité et du secrétariat, sont des signes de vitalité particulièrement encourageants.

Dans le climat très porteur qui règne au Conseil synodal, je suis motivé à poursuivre les innombrables facettes du mandat de Conseiller, de toutes mes énergies... dans la limite des stocks disponibles, les journées demeurant limitées, pour nous comme pour vous, à 24 heures !

Mme Alice Duport présente sa candidature

Monsieur le président, madame la vice-présidente, mesdames et messieurs les députés, j'ai l'honneur aujourd'hui de demander au Synode de renouveler mon mandat de conseillère synodale. J'ai été élue une première fois en décembre 2013 pour compléter l'équipe alors en place. Je mettais à ce moment-là en avant ma longue expérience de pasteure qui bien que nouvelle dans l'EREN, a été active dans une Eglise luthérienne ou réformée au cours des temps depuis toujours. Je n'ai jamais appris à faire autre chose que d'être pasteure. J'aime l'Eglise, j'aime la vie en Eglise et j'aime notre EREN en particulier. Je souhaite continuer de la servir dans cette fonction particulière qui est d'être conseillère synodale avec les quelques talents que j'ai pu recevoir. Il me semble qu'il y a aujourd'hui une certaine cohérence à vouloir poursuivre cet engagement.

La deuxième raison de ma candidature aujourd'hui, c'est que j'apprécie énormément le travail en équipe du Conseil synodal. Il règne entre nous une réelle fraternité, faite de franchise et même d'affection. Nos décisions ne sont pas toujours faciles mais elles sont prises ensemble, collégalement et d'un cœur entier.

Enfin, j'occupe actuellement une fonction particulière au sein du Conseil synodal car je représente notre Eglise neuchâteloise à la commission romande des sages et j'ai l'honneur, par un truchement de règlements de cette commission, de la présider. Je pense que nous entrons dans le département formation dont Xavier Paillard nous a parlé tout à l'heure. Cette commission est un organe de la Conférence des Eglises romandes et est chargée d'accompagner et de valider les stages des futurs ministres, pasteurs et diacres, de nos Eglises de Suisse romande. Je reconnais que cette responsabilité toute nouvelle me passionne et que j'aimerais beaucoup pouvoir continuer de m'y investir. Pour tout cela je vous prie de bien vouloir me renouveler votre confiance et vous en remercie.

Mme Antoinette Hurni présente sa candidature

Monsieur le président, madame la vice-présidente, mesdames et messieurs les députés, une minute nous a dit notre président, une minute pour présenter nos objectifs et justifier notre volonté de renouveler notre engagement. Nous sommes donc en plein speed dating, vous savez ces réunions organisées où 2 personnes ignorant tout l'une de l'autre ont un temps très limité à disposition pour faire connaissance et donner suite, si entente, comme le veut la formule. Nous avons sur ces types de rencontres un avantage de taille. On se connaît déjà pratiquement toutes et tous. C'est pour moi l'occasion de vous remercier et de vous dire que je vous aime pour vos engagements bénévoles et convaincus. Pour ma part, je suis entrée au Conseil synodal en court de législature. En m'accueillant, l'EREN a investi en me formant et en m'instruisant dans cette nouvelle fonction stratégique et terriblement humaine. J'ai la conviction que le travail commencé n'est pas terminé et c'est en quelque sorte un retour sur investissement que l'EREN attend de moi si je peux conserver mon poste de Conseillère synodale. J'ai beaucoup appris, j'ai apprécié certains résultats autant que j'ai souffert de certaines circonstances. Je désire mener à bien la refonte de la communication de notre Eglise puisque je suis référente pour le secteur info-com, en particulier dans le projet à l'étude actuellement d'un journal romand. Je souhaite voir concrètement les résultats du projet EREN 3000, basé sur l'examen des catégories sociales de croyants à l'aide de l'étude Sinus milieu. Je souhaite que la communication entre le Faubourg de l'Hôpital et les paroisses s'accroisse, se densifie et nourrisse l'espérance des uns et des autres. Mais ce qui m'a le plus marqué dans mon vécu au sein du Conseil synodal, c'est la parole biblique que tous soient un. Oui c'est vrai comme vient de le dire Alice Dupont, les 5 plus le président du Conseil synodal, nous sommes solidement liés les uns aux autres par le respect, la collaboration et l'estime. Nous ne formons qu'un malgré nos différences et nos appréciations divergentes de certaines réalités. Nous sommes prêts à continuer avec la force que nous donnent nos convictions et notre amitié réciproque. C'est pourquoi je vous encourage à voter soviétiquement, les murs de cette salle vont trembler, pour le bloc du Conseil synodal qui se représente. C'est ainsi que de l'exécutif au législatif de notre Eglise, nous pourrons nous réjouir que tous soient un dans la concordance et l'unité. Merci de votre confiance et de votre écoute. Que le Seigneur vous inspire.

Le président demande aux députés s'ils ont des questions ou remarques pour les candidats au Conseil synodal. Pas de question.

Président(e) pasteur	voix	élu
Monsieur Christian Miaz , pasteur	38	oui

Membres Ministre (2)	voix	élu
Monsieur Jean-Philippe Calame , pasteur	40	oui
Madame Alice Dupont , pasteure	40	oui

Membres Laïcs (4), 1 vacant	voix	élu
Madame Antoinette Hurni	40	oui
Monsieur Adrien Bridel	40	oui
Monsieur Pierre Bonanomi	41	oui
<i>vacant</i>		

M. Christian Miaz, président du Conseil synodal

Monsieur le président, madame la vice-présidente, mesdames, messieurs les députés, nous vous remercions en tant que Conseil synodal pour la confiance que vous venez de nous renouveler. Nous ferons tout avec vous pour le bien de notre Eglise, pour ses membres proches et distancés, pour ses bénévoles et ses permanents. Nous vous remercions.

5. Election des autres organes nommés par le Synode

Le président annonce que le Synode va pouvoir s'organiser maintenant que les élections ont été validées. Il y a 2 commissions du Synode. La Commission d'Examen de la Gestion souvent abrégée CEG, qui a pour tâche d'examiner la gestion et les rapports annuels du Conseil synodal et des commissions et le budget sur lequel elle a son mot à dire.

Commission d'Examen de la Gestion (R.G. art. 304)

Le président indique que 2 ministres se présentent, M. Zachée Betché député de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs et Mme Bénédicte Gritti Geiser députée de la paroisse de la BARC. Je rappelle que la Commission d'Examen de la Gestion est composée au sein des membres du Synode. Ainsi nous avons 3 laïcs, Mme Mireille Donati députée suppléante de la paroisse de Neuchâtel, M. Pierre-Laurent Dakouri député de la paroisse de La Chaux-de-Fonds, Mme Barbara Weiss députée de la communauté de Montmirail.

Vous avez reçu les biographies des candidats qui se présentent pour la première fois. Pour une question de timing il n'a pas été possible de faire une biographie écrite pour M. Pierre-Laurent Dakouri et il va vous être présenté brièvement par la vice-présidente Françoise Ducommun.

Mme Françoise Ducommun présente M. Pierre-Laurent Dakouri

Il est né en Côte d'Ivoire, il a 45 ans, est en Suisse depuis 25 ans et avant de venir à la Chaux-de-Fonds, il était pendant 19 ans membre de la paroisse de l'Eglise réformée française de Zurich. Il est paroissien à la Chaux-de-Fonds depuis 4 ans. Depuis l'année passée il s'est engagé dans le groupe Terre Nouvelle et également dans le groupe des visiteurs bénévoles. Professionnellement il travaille actuellement comme conseiller financier dans les assurances, ce qui n'a pas grand-chose à voir avec la gestion d'une Eglise. Néanmoins s'il a accepté ce poste, c'est d'une part parce qu'on l'a sollicité et parce qu'il est avide de découvrir ce qui s'y passe, de s'investir, d'apporter ce qu'il peut de son expérience et aussi de se former dans cette commission où il ne sera pas seul. Il est d'un contact agréable, d'humeur égale et toujours agréable à côtoyer. Je vous laisse le soin de lui poser des questions si vous le souhaitez.

Le président rappelle aux députés qu'ils peuvent poser des questions et que le Conseil synodal essaiera de répondre au maximum de ses compétences.

Ministres (2)	voix	élu
Monsieur Zachée Betché , député E2L	41	oui
Madame Bénédicte Gritti Geiser , députée BARC	41	oui

Laïcs (3)	voix	élu
Madame Mireille Donati , députée suppléante NE	40	oui
Monsieur Laurent Dakouri , député CDF	41	oui
Madame Barbara Weiss , députée Com. Montmirail	39	oui

Commission de consécration pastorale et diaconale (R.G. art. 241)

Le président informe qu'un problème s'est posé au Bureau du Synode concernant le candidat professeur de théologie. Nous avons identifié et mis à plat le problème. Nous n'avons pas encore de solution très concrète à proposer mais voilà ce qu'il en est : le Bureau du Synode a eu une discussion avec le Conseil synodal et nous considérons que le siège doctoral de cette commission est un siège extrêmement important. Sa vacance n'est donc pas une situation qui doit se prolonger. Or vous le savez le règlement général dit qu'il devrait s'agir d'un professeur de la faculté de théologie de Neuchâtel, or celle-ci n'existe plus. Donc nous proposons une solution ad intérim dans laquelle nous solliciterons déjà une ou deux personnes professeur de théologie d'autres facultés romandes, mais sans encore mettre en place toute la bastringue réglementaire, ou alors si nous faisons chou blanc dans nos recherches et que c'est impossible parce que ces messieurs professeurs ont déjà beaucoup d'autres mandats, nous pourrions élargir aux docteurs en théologie que nous aurions dans notre giron et qui ne sont pas forcément professeurs. Voilà les pistes que le Bureau du Synode, en discussion avec le Conseil synodal, entend étudier pour que vraiment cette commission de consécration soit fonctionnelle. Nous y avons attaché beaucoup d'importance et nous avons vraiment tenté de remplir le plus possible de sièges de cette commission. Je vous rappelle que le Synode n'a aucun mot à dire sur la structure interne de cette commission, elle s'organise elle-même pour choisir ses président, vice-président et secrétaire. Il n'y a donc que des candidats.

Il y a 4 sièges pour des candidats pasteurs, soit Mme Delphine Collaud, Mme Francine Cuhe Fuchs, M. Daniel Mabongo et Mme Elisabeth Mueller Renner. 3 sièges diaconaux dont 1 vacant, soit M. Patrik Chabloz et Mme Elisabeth Reichen. 5 sièges laïcs dont 1 vacant, soit M. Jacques Péter (président du Conseil paroissial du Joran), Mme Martine Schlaeppy (présidente du Conseil paroissial de la Côte), M. Antoine Leuenberger (paroisse du Val-de-Ruz) et M. Jérôme Ummel (permanent laïc donc salarié de l'EREN). En principe dans notre Eglise il y a une majorité de laïcs mais les salariés comptent pour des ministres. Selon notre lecture du règlement général sur ce point, nous considérons que la distinction des laïcs dans la commission de consécration n'a rien à voir avec le fait qu'ils soient salariés ou non dans l'EREN. C'est une question de ministère. C'est pour cela qu'il y a le ministère pastoral, le ministère diaconal et le ministère doctoral, et ensuite le « ministère laïc ». C'est pour cela que Jérôme Ummel n'entre pas dans un siège diaconal.

Le président demande s'il y a des questions.

Mme Delphine Collaud, paroisse de Neuchâtel, en son nom propre

Un petit groupe de l'ancienne commission s'est posé la question par rapport au professeur de théologie car on aurait une solution à vous proposer. Est-ce possible d'élire un retraité ? Car la proposition est d'élire Bruno Burki.

Le président répond qu'il n'y a pas d'âge limite pour être élu. Il demande si la proposition vient officiellement de la commission de consécration, en tant que commission de consécration elle a tout à fait le pouvoir de faire cette proposition et le Synode doit entendre et est libre de mettre le nom ou de tracer un nom ou d'en rajouter un autre s'il y a la place pour le faire. Alors tout d'abord, est-ce que Bruno Burki est d'accord ? Et est-ce une proposition de la commission de consécration ?

Mme Delphine Collaud répond que ce n'est pas une proposition de la commission de consécration vu que cela s'est discuté pendant la pause en présence de Bruno Burki, Daniel Mabongo et Martine Schlaeppy. Bruno Burki nous a dit oui.

Le président ajoute que riche de ces informations, il propose que le Synode ne se précipite pas aujourd'hui. Il est tout à fait possible d'élire M. Burki lors du prochain Synode, ce qui permettrait aussi de confirmer qu'il n'est pas pris au dépourvu. La liberté est aux députés de mettre ce nom sur les bulletins d'élection.

M. Christian Miaz, président du Conseil synodal

Dans la proposition du Bureau, il est parlé d'un temps intermédiaire afin de laisser le temps aussi au Conseil synodal de prendre contact avec les autres facultés. Si nous choisissons directement maintenant, nous n'avons pas la possibilité de discuter avec les autres facultés pour savoir si un professeur en place voudrait être membre de cette commission. C'est pourquoi je vous suggère de suivre la proposition d'Yves Bourquin, c'est-à-dire d'attendre car en septembre nous devons prendre contact avec les conseils de faculté de Genève et cette question sera discutée.

Le président demande si les députés, riches de toutes ces informations autant de la part de Delphine Collaud, de Christian Miaz et de lui-même, peuvent sereinement passer à cette élection. Il rappelle aux nouveaux députés que la commission de consécration a la lourde tâche de répondre à la question suivante : Pourrons nous présumer en conscience qu'un candidat est digne et capable de recevoir la consécration au ministère pastoral et diaconal. Ceci pour vous rappeler l'importance de cette commission.

Pasteurs (4)	voix	élu
Madame Delphine Collaud	39	oui
Madame Francine Cuche Fuchs	41	oui
Monsieur Daniel Mabongo	38	oui
Madame Elisabeth Mueller Renner	41	oui
Diacres (3), 1 vacant	voix	élu
Monsieur Patrik Chabloz , diacre	40	oui
Madame Elisabeth Reichen , diacre	40	oui
<i>Vacant : M. Thomas Isler</i>	1	non
Laïcs (5) , 1 vacant	voix	élu
Monsieur Jacques Péter	41	oui
Madame Martine Schlaeppy	41	oui
Monsieur Antoine Leuenberger	41	oui
Monsieur Jérôme Ummel	40	oui
<i>vacant</i>		
Professeur de théologie (1), 1 vacant	voix	élu
<i>Vacant : M. Bruno Burki</i>	2	non

Délégation neuchâteloise au Synode missionnaire

Le président demande si les députés savent ce qu'est le Synode missionnaire. Ce n'est pas tout simple. DM-Echange et Mission est une association selon le code civil suisse. Cette association s'est organisée dans sa gestion, sa politique, un peu à la manière de notre Eglise et selon une pratique démocratique très similaire. Ceci veut dire que ce Département Missionnaire a lui aussi un Synode, un Conseil (équivalent à notre Conseil synodal), un groupe de direction (équivalent à notre Secrétariat général) et il a une Commission d'Examen de la Gestion qui est aussi un organe de son Synode. Toutes les Eglises réformées de Suisse romande y ont des délégués, et selon une clé de répartition qui est la sienne, notre Eglise a droit à 7 sièges à ce Synode missionnaire et 2 sièges de suppléants. Les candidats peuvent être pris en dehors du Synode.

Délégués (7)	voix	élu
Monsieur Yann Miaz	40	oui
Madame Christine Phébade , permanente laïque	41	oui
Madame Joan Pickering	38	oui
Monsieur Rémi Favre	41	oui
Monsieur Laurent Heiniger	40	oui
Monsieur Adrien Bridel	41	oui
Madame Sandra Conne	41	oui
Suppléants (2), 2 vacants		
<i>vacant</i>		
<i>vacant</i>		

Conseil de direction du Fonds immobilier (R.G. art. 333)

Le président indique que le Fonds immobilier de l'EREN sert à financer la construction, la transformation et l'achat d'immeubles tant sur le plan synodal que paroissial. Il est essentiellement constitué de fonds mis à disposition par les paroisses.

Membres (7), 1 vacant	voix	élu
Monsieur Jean Berthoud	39	oui
Monsieur Philippe Mauler	41	oui
Madame Diane de Pourtalès	41	oui
Monsieur Alain Peyrot	41	oui
Monsieur Pierre-Laurent Denis	41	oui
Monsieur Jean-Pierre Emery	32	oui
<i>Vacant</i>		

Organe de contrôle (Const. art. 74, R.G. art. 324)

Le président informe qu'il reste encore un organe à élire, l'organe de contrôle, qui va être présenté par Pierre Bonanomi.

M. Pierre Bonanomi, conseiller synodal

En 2011, il y a donc 4 ans, nous avons élus ici au Synode 4 réviseurs. Ces personnes passaient 2 jours chaque année à réviser les comptes de l'Eglise et comme vous le savez, les comptes de l'EREN ne sont pas une mince affaire. Vu l'ampleur de la tâche, cette manière de faire n'était plus tout à fait adéquate. De plus la comptabilité de l'EREN, depuis 2014, est tenue avec des standards vraiment actuels par notre nouveau responsable de la comptabilité ce qui permet, pour la première fois, une révision standardisée dans les entreprises. Alors en 2014, on a profité, avec les réviseurs, de confier la révision à une fiduciaire professionnelle. Sur 3 propositions, nous avons choisi KPMG. L'expérience avec KPMG a été excellente et pleinement concluante. De plus le coût global, qui va rester le même les années à venir, est tout à fait correct, malgré le fait que KPMG est une des plus grandes sociétés du monde à faire ce travail, et c'est pourquoi nous vous recommandons d'élire KPMG comme réviseur pour cette nouvelle législature.

KPMG	voix	élu
	39	oui

Le président, après avoir donné tous les résultats des élections, informe que le Bureau du Synode n'a reçu aucune proposition, pétition ou motion. Concernant la suite des festivités, il indique que le culte d'installation du Synode et du Conseil synodal, présidé par le professeur de théologie Félix Moser, aura lieu à la Collégiale à 17h15.

Le président clôt la séance à 16h45.

Neuchâtel, le 23. 08.2015

Le procès-verbal a été rédigé par Mme Carole Blanchet, secrétaire administrative du Synode.

Le président
M. Yves Bourquin

La secrétaire
Mme Esther Berger

Rappel

174 session du Synode - mercredi 2 décembre 2015 à Montmirail.

Cérémonie de consécration - dimanche 25 octobre 2015 à 17h30 à la Collégiale à Neuchâtel.